

# L'ICOM, UN RÉSEAU DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES POUR LES PROFESSIONNELS DE MUSÉES

**Dominique Ferriot**, Présidente du comité national français de l'ICOM.

**Résumé :** Fondé en 1946 comme une plate-forme de coopération et d'échange entre les professionnels de musées, l'ICOM (Conseil international des musées) regroupe aujourd'hui près de 27 000 membres présents dans 153 pays. En proposant une définition du musée et un Code de déontologie auxquels adhèrent tous les membres de l'Organisation, l'ICOM a eu une action normative conforme à son ambition d'universalité. Soucieux également du respect de la diversité culturelle et des droits des communautés, le Conseil veut rester au plus près des attentes des professionnels dans les différentes régions du monde et des pratiques les plus innovantes. L'ICOM a su, avec un temps d'avance, proposer, notamment grâce à ses Comités internationaux, des lieux pour l'échange et la valorisation des « bonnes pratiques ». Confronté aujourd'hui à une évolution des missions et des moyens d'action des musées, le réseau ICOM doit trouver les modes d'un nouveau partage des expériences et des projets pour un meilleur service des musées, de leurs collections et de leurs publics.

**Abstract :** Founded in 1946 as a platform of cooperation and exchange between museum professionals, ICOM (International Council of Museums) now has about 27,000 members in 153 countries. In putting forward a definition of the museum and code of ethics which all members of the organisation adhere to, ICOM has had a prescriptive role that complies with its ambition of universality. Also concerned by the respect of cultural diversity and community rights, the Council wants to stay close to professionals' expectations in the different parts of the world and to the most innovative practices. Thanks to international committees in particular, ICOM has been able beforehand to offer places to exchange and to promote "good practices". Now faced with an evolution of the missions and courses of action of the museums, ICOM network has to find ways for a new distribution of exchanges and projects to serve museums, their collections and their visitors better.

Organisation mondiale créée en 1946, l'ICOM/Conseil international des musées est aujourd'hui à la croisée des chemins. Conçu comme une plate-forme d'échange et de coopération entre les musées « des divers pays du monde », l'ICOM s'est progressivement attaché à définir des normes de bonne conduite pour les professionnels de musées. Cette ambition d'universalité dans les références et les pratiques est confrontée à la réalité d'une grande diversité des attentes des membres et des partenaires de l'organisation. La définition même du « musée » que l'ICOM a contribué à établir et à faire reconnaître dans les différents pays est remise en question par certains, pour qui les musées sont de simples vecteurs d'une « consommation culturelle » qui contribuerait à la richesse et au développement économique d'une nation ou d'une région. Face à cette évolution, les membres de l'ICOM continuent à promouvoir une éthique des professions muséales, garante d'un esprit d'échange et de partage qui fait la force d'une association regroupant près de 27 000 membres dans 153 pays. Cette association a une histoire ; elle cherche aujourd'hui un nouvel avenir.

*“ Dominique Ferriot préside le Comité national français de l'ICOM/Conseil international des musées. Professeure des universités (patrimoine industriel et muséologie technique), elle a dirigé la rénovation du Musée des arts et métiers de 1988 à 2000. Elle est membre de l'Académie des technologies. ”*

## **« Aux responsables des musées des divers pays du monde,**

Conformément à la Charte des Nations Unies et sous son autorité, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a été créée afin d'atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans

les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité en vue desquels l'Organisation des Nations Unies a été constituée, et sa Charte proclamée.

Au cours du récent voyage en Europe que je viens d'accomplir, j'ai pu, en tant que président du Policy Committee de l'American Association of Museums, rencontrer et m'entretenir avec de nombreux responsables de musée

en France, Suisse, Hollande, Belgique et Angleterre, et avec des responsables de la Commission préparatoire de l'Unesco à Londres et ailleurs. À la suite de ces conversations et étant donné qu'il n'existait pas d'organisation internationale des musées, il a été décidé de créer un Conseil international des musées. »

Chauncey J. Hamlin, président par intérim du Conseil international des musées, 4 septembre 1946<sup>36</sup>.

36 : Cité dans Baghli (Sid Ahmed), Boylan (Patrick), Herreman (Yani), *Histoire de l'ICOM (1946-1996)*, éditions Conseil international des musées, Paris, 1998, 104 p.

Cette lettre de Chauncey J. Hamlin, président du Buffalo Museum of Science et membre influent de l'American Association of Museums, peut être considérée comme l'acte de naissance de l'ICOM/Conseil international des musées créé officiellement à Paris, au musée du Louvre, en novembre 1946. Grâce à l'appui enthousiaste de Georges Salles, directeur des musées de France, Hamlin put convaincre les responsables des grands musées de la nécessité de constituer dans leurs pays respectifs des Comités nationaux qui formeraient la base de l'organisation. Des « groupes spécialisés » furent aussi rapidement constitués, qui devinrent « Comités internationaux », initialement au nombre de sept (sciences et astronomie ; art et arts appliqués ; sciences naturelles ; histoire des sciences et techniques ; archéologie, histoire et sites historiques ; jardins zoologiques et botaniques, et parcs nationaux ; ethnographie). L'ancien Comité d'experts sur les peintures à huile devint rapidement le plus grand comité international de l'ICOM (en terme de nombre de membres) : le Comité pour la conservation (ICOM-CC).

Premier président de l'ICOM (1946-1953), Chauncey Jerome Hamlin passait chaque année près de six mois en France, où étaient installés les bureaux et le centre de documentation de l'organisation, au siège de l'Unesco, avenue Kléber à Paris. Georges Salles, compagnon des premiers jours pour la création de l'ICOM, en devint le second président (1953-1959). L'histoire du Conseil a été fortement marquée par la personnalité de son premier directeur, Georges Henri Rivière, aux commandes de l'organisation de 1948 à 1965, puis conseiller permanent jusqu'à sa mort, en 1985. Refondateur avec Paul Rivet du musée de l'Homme puis créateur du musée national des Arts et Traditions populaires, inventeur des « écomusées »,

Georges Henri Rivière est également à l'origine de l'introduction de la muséologie dans la formation universitaire en France. Sous son impulsion et celle d'Hugues de Varine, second directeur de l'organisation, l'ICOM n'a cessé de s'adapter à un environnement changeant et à la diversité des métiers exercés par les « professionnels de musées » dans le monde.

### **Qu'est-ce qu'un musée ? Et quels professionnels pour les musées ?**

Avec un temps d'avance sur les législations nationales, l'ICOM a proposé depuis son origine une définition du musée complexe et évolutive. Le Comité international pour la muséologie (Icofom) s'est attaché à publier et à faire une analyse critique de ces différentes définitions<sup>37</sup>. Dès la première Conférence générale en 1948, « le mot " musée " inclut toutes les collections d'objets ouvertes au public, artistiques, techniques, scientifiques, historiques ou archéologiques, y compris les zoos et jardins botaniques ». Le glossaire publié dans la version actualisée du *Code de déontologie* précise que « les musées sont des institutions permanentes sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvertes au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'étude, d'éducation et de délectation, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement ». L'évaluation et la mémoire de la visite sont au cœur des préoccupations. Georges Henri Rivière aimait à rappeler que « le succès d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auxquels il a enseigné quelque

37 : Mairesse (François) et André Desvallées (André) (dir.), *Vers une redéfinition du musée ?*, L'Harmattan, collection « Muséologies », Paris, 2007, 225 p.

chose. Il ne se mesure pas au nombre d'objets qu'il montre, mais au nombre d'objets qui ont pu être perçus par les visiteurs dans leur environnement humain. Il ne se mesure pas à son étendue, mais à la quantité d'espace que le public aura pu raisonnablement parcourir pour en tirer un véritable profit »<sup>38</sup>. Au service des musées, il faut des professionnels compétents, formés, mais aussi reconnus dans leurs fonctions et leur rôle de recherche, de conservation, de médiation, de communication. L'ICOM favorise ainsi depuis l'origine les échanges et la formation des étudiants en muséologie.

L'ICTOP, Comité international pour la formation du personnel, met périodiquement en chantier des répertoires des professions muséales. Le dernier d'entre eux, fruit d'une initiative conjointe des comités nationaux allemand, italien, français et suisse, propose un schéma fonctionnel autour de trois grands domaines d'activités : collections et recherche, publics, administration, gestion et logistique<sup>39</sup>. Ainsi, la fonction de « régisseur d'œuvres » apparaît maintenant plus clairement, à côté de celle de « conservateur », « responsable des inventaires » ou « restaurateur » ; les fonctions de médiation sont aussi fortement affichées dans la relation à tous les publics et, dans la partie administrative, la gestion des systèmes informatiques s'affirme comme l'une des fonctions support d'autres activités. Le monde des musées étant cependant en constante évolution, il convient d'adapter ces référentiels aux activités nouvelles, et c'est l'une des missions des comités nationaux que de se prononcer sur les qualités requises pour être admis comme membre du Conseil international des musées. Aujourd'hui l'ICOM compte plus de 26 000 membres pré-

sents dans 153 pays, une « mondialisation » qui est source de richesses, mais aussi parfois de tensions, au sein de l'organisation.

## Démocratie et déontologie

En 1946, l'assemblée constitutive de l'ICOM rassemblait des délégués de quatorze pays. L'ICOM était constitué comme une fédération conçue de façon très restrictive et s'apparentant à un « club » fermé de directeurs et d'experts sélectionnés par les comités nationaux. Les effets conjugués d'une crise financière et d'une aspiration à une plus grande démocratie participative conduisirent à une profonde réforme des statuts, adoptée à la dixième Conférence générale tenue à Copenhague en 1974. Le Conseil international des musées devenait une organisation à part entière, ouverte à tous les professionnels de musée, sous réserve du paiement d'une cotisation annuelle, ainsi qu'aux musées et entités muséales souhaitant rejoindre l'ICOM dans la catégorie institutionnelle nouvellement créée. De fait, le nombre de membres de l'ICOM augmenta de 25 % entre 1974 et 1977, les activités des Comités internationaux connurent un net développement, et le rôle de l'ICOM comme consultant et partenaire de l'Unesco fut plus clairement reconnu.

Autre point fort de l'Assemblée générale de Copenhague : le vote d'une résolution décisive lançant le projet de « Code de déontologie professionnelle de l'ICOM ».

38 : *Histoire de l'ICOM*, op.cit. p. 81

39 : *Référentiel des professions muséales en Europe*, une co-production ICTOP, ICOM Italie, ICOM Suisse, ICOM France, ICOM Allemagne, actualisation 2009, disponible en ligne [www.icom-musees.fr](http://www.icom-musees.fr)

Le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, adopté lors de la Conférence générale de 1986 à Buenos-Aires et régulièrement actualisé, est le véritable ciment de l'organisation. En adhérant à l'ICOM, chaque nouveau membre s'engage à respecter les normes et les bonnes pratiques édictées dans un petit manuel bleu publié dans les trois langues officielles (anglais, espagnol, français) et traduit également dans de nombreuses autres langues – les questions de terminologie n'étant pas toujours simples à résoudre, compte tenu de la diversité des musées de par le monde. Universalité des principes et respect de la diversité culturelle sont à la base des règles énoncées pour la direction d'un musée, l'acquisition et la cession des collections, la conduite professionnelle et les responsabilités vis-à-vis des collections, des publics et de la communauté des professionnels de musée. Au moment où la définition même du musée fait l'objet de vifs débats (le musée est-il toujours « une institution permanente au service de la société et de son développement » ou devient-il pour certains une « marque » culturelle à valoriser ou à vendre comme toute autre marque ?), la référence au Code de déontologie est toujours d'actualité. L'article 2.16 stipule a *minima* que « les collections des musées sont constituées pour la collectivité et ne doivent en aucun cas être considérées comme un actif financier ». Le Code conforte le principe d'inaliénabilité des collections publiques, qui a vocation à être inscrit dans les législations nationales.

Sur la question de la restitution des biens culturels, qui touche également à l'origine et au statut des collections dans de nombreux musées, le Code est explicite. Dans ses articles 6.2 et 6.3, il est proposé une démarche de

médiation pour faciliter le dialogue en vue du retour des biens culturels vers un pays ou un peuple d'origine, s'il est avéré que ce bien faisant partie du patrimoine culturel ou naturel d'un pays ou d'une communauté a été exporté ou transféré en violation des principes des conventions internationales et nationales. Certains sujets sont cependant particulièrement « sensibles » : ainsi la conservation et l'exposition des restes humains dans les musées est-elle considérée d'une façon fondamentalement différente selon les cultures, comme l'a bien mis en évidence le récent colloque organisé à Paris au musée du quai Branly<sup>40</sup>.

Le Code rappelle aussi aux adhérents de l'Association ICOM que « ses membres ne sont pas autorisés à utiliser le nom de l'organisation, son sigle ou son logo pour promouvoir ou pour parrainer un produit ou une opération à vocation commerciale » (art. 8.17). Le but non lucratif du Conseil international des musées et l'engagement bénévole de ses 26 000 membres est, pour l'instant, l'une des bases de l'organisation et du développement de ses activités.

## Coopération et échanges

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine culturel, l'ICOM a défini des engagements prioritaires et, en premier lieu, la lutte contre le trafic illégal de biens culturels. La publication des « Listes rouges » (la plus récente publication concerne la « Liste rouge des Antiquités péruviennes en péril ») est un appel

40 : « Des collections anatomiques aux objets de culte », Symposium international, 22 et 23 février 2008, musée du Quai-Branly, Actes disponibles en ligne [www.quaibrantly.fr](http://www.quaibrantly.fr)

lancé aux musées, salles de vente, marchands d'art et collectionneurs, afin de les inciter à prendre l'ensemble des garanties absolument nécessaires et préalables à toute acquisition concernant les objets ou biens culturels référencés dans la Liste. C'est aussi un outil destiné aux services de police et aux douanes pour les aider à identifier ces pièces.

La gestion des risques est un autre programme prioritaire. L'ICOM a mis en place des outils et des actions de formation pour aider à la protection des biens culturels lors de catastrophes naturelles ou de guerres<sup>41</sup>. En 1996 a été créé le Comité international du Bouclier Bleu, qui coordonne les efforts de quatre organisations non gouvernementales concernées par la protection des biens culturels : le Conseil international des archives, le Conseil international des musées, le Conseil international des monuments et des sites (Icomos) et la Fédération internationale des associations des bibliothécaires et des bibliothèques. En 2002, l'ICOM ira plus loin en lançant le « Programme d'urgence dans les musées » et en s'efforçant de créer des réseaux régionaux autonomes équipés d'instruments et de documents de référence de base (plans de prévention des sinistres notamment). L'essentiel en effet reste un travail au plus près du terrain, que les membres des Comités internationaux pour la sécurité, la conservation ou la formation des personnels peuvent conduire avec l'assistance d'experts volontaires pour ces missions et l'appui du secrétariat permanent de l'organisation.

Ces préoccupations et recommandations sont au cœur des « Manuels pratiques » édités par l'ICOM et l'Unesco pour contribuer aux actions de formation à destination des pays et/ou institutions qui en font la demande auprès du Secrétariat général de l'organisation<sup>42</sup>. Les initiatives prises par certains comités nationaux pour favoriser les échanges de personnel vont plus loin : il en va ainsi du programme d'échange et de coopération mis en place par le Comité national suédois avec ses partenaires en Afrique dès la fin des années 1980.

L'ouverture de l'ICOM aux différentes régions du monde s'affirme avec la création progressive d'organisations régionales regroupant les musées et associations de musées désireux de définir des actions communes et de valoriser leurs activités. Africom, ICOM Arabe, ICOM-LAC (Amérique latine et Caraïbes), ASPAC (Asie & Pacifique), plus tard ICOM Europe... autant de réseaux qui se développent à l'intérieur de ce réseau de musées et de professionnels qu'est l'ICOM. S'ajoutent à ce dispositif des organisations affiliées qui, elles aussi, cherchent à inscrire leur action dans un cadre plus large. La structure de base du Conseil international des musées reste cependant un double maillage entre Comités nationaux (117) et Comités internationaux (30), auxquels adhèrent simultanément les 26 000 membres de l'Organisation.

Les Comités internationaux sont le lieu même de l'échange et du partage entre professionnels de musées. Bernard Blache, président du CIMUSET, livre un exemple

41 : Ferriot (Dominique), « Le rôle de l'ICOM pour la protection des collections patrimoniales lors de catastrophes naturelles ou de guerres », in *Musées et collections publiques de France, Revue de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France*, n° 244, 2005/1, pp. 38-41.

42 : « Comment gérer un musée : Manuel pratique » édité par l'ICOM et l'Unesco, Paris, 2006, 237 p., disponible en anglais, arabe, espagnol, français, russe, édition papier et cédérom. À utiliser avec le « Manuel du formateur », par Patrick Boylan et Vicky Woollard, City University London, 2006, Unesco et ICOM, 91 p.

précis d'un dialogue constructif initié en 2008 à l'occasion de la conférence de ce Comité des musées de sciences et techniques au musée danois de l'Électricité de Bjerringbro.

Marie-Françoise Delval, Présidente de l'Avicom, le Comité pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son, organise annuellement, avec le concours du comité national du pays hôte, le « Festival

international de l'Audiovisuel et du Multimedia sur le Patrimoine », forum d'échanges et de promotion pour les meilleures productions ; l'édition 2009 aura lieu à Turin, à la Mole Antonelliana, musée national du Cinéma.

Cornelia Weber, présidente de l'UMAC, le comité pour les musées universitaires, a pris l'initiative de la réalisation d'une base de données, accessible en ligne, qui recense les collections universitaires dans les différents

### **Comité international pour les musées de sciences et techniques/CIMUSET**

25 août 2008 : réunion annuelle du Cimuset, le Comité international de l'ICOM pour les musées des sciences et techniques, à Aarhus et Bjerringbro au Danemark.

Au-delà des échanges constructifs et des communications de 85 professionnels venus de plus de 18 pays différents, l'organisateur local (le musée danois de l'Électricité de Bjerringbro) sollicite l'expertise de quelques participants venus d'Australie, d'Autriche, du Canada et de France pour répondre à des questions essentielles sur un futur musée de l'Énergie prévu (sur 10 000m<sup>2</sup>) dans cinq ans, concernant : la localisation (en ville, avec des contraintes lourdes d'espace, ou à la campagne, avec des problèmes de transport) ; la nature du lieu (musée, centre de science ou parc à thème) ; les contenus (toutes énergies, y compris nucléaire ou focalisation sur le « renouvelable » ; une présentation plus « science » ou plus « technique » (certains choix étant fonction du budget mobilisable) ; les objectifs (vulgarisation ou contribution à de grands choix politiques) ; les publics cibles (scolaires ou non, régionaux, nationaux ou européens) ; les langues utilisées (combien et lesquelles) ; les modes d'exploitation (hands on, avec médiateurs, rôle de l'audiovisuel, de l'informatique) ; la décentralisation, avec des expositions itinérantes, du matériel pédagogique...

Chaque membre du panel, en fonction de sa sensibilité et de son expérience, a proposé des axes de réflexion, une stratégie vis-à-vis du financement (État, région, ville, partenaires).

Un document de synthèse a été transmis aux participants pour réactions et commentaires, et un questionnaire, établi pour permettre la centralisation des suggestions. Cette intéressante démarche comparative, permettant la prise en compte de l'expérience des autres établissements, se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement du projet ; elle illustre le rôle d'échange et de partage que peut jouer un comité international, et ce, de façon désintéressée.

**Bernard Blache**  
*Président du Cimuset*

pays membres ; le comité édite une Newsletter pour rester au plus près des activités des musées ou de leurs problèmes (l'aliénation possible des collections d'art américain du Rose Art Museum de l'Université de Brandeis, aux États-Unis, par exemple).

Les conférences annuelles organisées par chacun des 30 comités sont des moments forts qui permettent de mieux se connaître et de valoriser les pratiques les plus innovantes. Elles sont préparées par le travail de groupes plus restreints, aux compétences variées. Ainsi la dernière conférence du Comité international pour la conservation, ICOM-CC, qui s'est tenue en septembre 2008 à New Delhi, a permis d'échanger autour du thème « Diversité dans la conservation du patrimoine : tradition, innovation, participation ». Les groupes de travail sur la conservation préventive, les documents graphiques, les peintures, la recherche ou encore les métaux, ont traduit l'engagement du réseau de professionnels de l'ICOM-CC – conservateurs, restaurateurs, scientifiques, artisans –

et donné l'occasion d'une rencontre avec les politiques au meilleur niveau. Autre exemple : celui de la conférence annuelle du Comité pour les échanges d'exposition (ICEE), qui, en se réunissant en assemblée générale au Te Papa Museum de Wellington (Nouvelle-Zélande), a inauguré par une cérémonie traditionnelle maori une semaine de réflexion sur des thèmes de société. Si les comités de l'ICOM n'ont pas les moyens financiers pour produire directement des expositions, les réunions sont l'occasion d'initier des projets, d'en suivre le déroulement et de les évaluer en commun.

Certaines actions concernent tous les comités. Ainsi la « Journée internationale des musées », organisée chaque année, depuis 1977, à la date convenue du 18 mai autour d'un thème fédérateur pour la communauté. En 2009, le thème est le « Tourisme culturel durable », thème décliné dans les réunions annuelles de nombreux comités nationaux dont, en Europe, les comités allemand, autrichien, français et suisse. Ces comités

### **Comité international pour les échanges d'expositions/ICEE**

Le Comité international ICOM-ICEE est le lieu d'échanges entre les professionnels de la conception et de l'itinérance des expositions temporaires. Lors de sa dernière conférence annuelle, qui a été organisée au Te Papa Museum de Wellington en Nouvelle Zélande, nos collègues américains et néo-zélandais nous ont présenté une réalisation commune sur un sujet scientifique, sociétal et environnemental, la baleine. Cette exposition « Whales Tohora » a été montrée au Te Papa Museum de Wellington et ensuite adaptée au National Geographic Museum de Washington. La forte implication des professionnels des musées et le rôle essentiel joué par le peuple maori dans sa conception ont véritablement donné à cette exposition une âme. Un bel exemple de réalisation internationale, où le travail entre collègues a dépassé le stade de l'adaptation, permis des échanges de bonnes pratiques et créé des liens puissants entre les personnes et les peuples.

**Anne-Catherine Hauglustaine**  
*Membre élue de ICOM/ICEE*

européens ont pris l'habitude de tenir des manifestations communes : ainsi les « Rencontres du Léman » ont-elles vocation à réunir tous les deux ans les membres des comités français, italien et suisse. Les organisations régionales ont su nouer des partenariats fructueux, comme les colloques organisés en Égypte et en Allemagne à l'initiative d'ICOM Arabe et ICOM Europe. Le comité national de la République de Corée a pris l'initiative de créer une nouvelle publication sur le patrimoine immatériel à la suite de la Conférence triennale de l'ICOM à Séoul en 2004, qui avait pour thème « Musées et patrimoine immatériel »<sup>43</sup>.

### **Garder un temps d'avance**

Depuis sa création il y a plus de soixante ans, l'ICOM/Conseil international des musées a su jouer un rôle fédérateur des différentes familles de musées. Il a aussi, avec un temps d'avance, su définir des normes et reconnaître les innovations qui ont marqué l'évolution des missions et des modes d'action des musées de par le monde. La création, dès 1948, du CECA (Comité international pour l'éducation et l'action culturelle), celle plus récente de l'UMAC (Comité pour les collections et les musées universitaires), la promotion des écomusées et des musées de société, la prise en compte des questions de sécurité dans les musées comme le soutien apporté à des Comités spécialisés dans les musées et collections de musique (CIMCIM), l'égyptologie (CIPEG), les maisons d'écrivains (ICLM), les échanges d'exposition (ICEE) sont autant d'initiatives qui ont su mobiliser les professionnels en leur proposant un forum permettant d'exposer

leurs problèmes, mais aussi de faire mieux connaître les bonnes pratiques et les activités porteuses d'innovations dans un monde en constante évolution.

Aujourd'hui l'ICOM est confronté à un double défi : rester au plus près des bonnes pratiques de terrain et conserver cet esprit militant qui fait le cœur de la vie associative, tout en organisant mieux le fonctionnement d'une organisation mondiale présente dans 153 pays et sur tous les continents ; redéfinir et mieux faire connaître ses missions fondamentales en termes de respect de la diversité culturelle, de recherche et de rayonnement des activités innovantes au service des populations que les musées ont vocation à servir et non pas du développement sans retenue d'une « consommation culturelle » aux effets parfois néfastes.

Chaque comité national a, dans cet effort, son rôle et sa responsabilité particulière. Le Comité français, fort de l'adhésion de quelque 3 000 membres, a su depuis l'origine fédérer les différentes familles de musées et réunir les qualités des associations qui les représentent (Association des conservateurs des collections publiques de France, Fédération des écomusées et musées de société, Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle, Fédération nationale des conservateurs/restaurateurs). Malgré des moyens financiers réduits (puisque le montant des cotisations perçues est reversé à l'Association ICOM/Conseil international des musées), le Comité s'efforce de valoriser les actions de ses membres et leur insertion dans les comités internationaux qui réunissent les professionnels de différents pays. Des actions

43 : *International Journal of Intangible Heritage*, The National Folk Museum of Korea, Seoul, publication annuelle depuis 2006.

concertées sont régulièrement conduites avec des partenaires au niveau international, notamment pour favoriser les échanges de professionnels, mais aussi ceux d'étudiants puisque ceux-ci peuvent aujourd'hui devenir membres de l'ICOM s'ils poursuivent des études en muséologie.

L'une des principales occasions de rencontres professionnelles reste la Conférence générale triennale. La 22<sup>e</sup> Conférence générale aura lieu à Shanghai du 7 au

13 novembre 2010. Réunissant les délégués de tous les comités qui forment l'ICOM, la Conférence s'attachera à conforter et à renouveler l'identité d'une organisation confrontée, comme ses membres individuels et institutionnels, à une crise de croissance des musées face aux attentes de publics toujours plus nombreux, mais aussi légitimement plus exigeants et plus participatifs. Professionnels engagés, les membres de l'ICOM devront veiller à une adaptation effective de leur organisation aux enjeux culturels et de société qui sont à la base de son action.

### **Comité international pour la Muséologie/ICOFOM**

Créé en 1977, présidé par le Tchèque Jan Jelinek, président sortant de l'ICOM, le Comité international pour la Muséologie (Icofom) a été animé à ses débuts par des muséologues chevronnés de l'Est, qui y trouvaient une plate-forme théorique pour compenser le manque de liberté dans leurs pratiques muséales. Au cours des années 1980, une génération plus jeune a pris le relais, majoritairement latino-américaine, mais aussi japonaise, hindoue et africaine (avec la grande figure d'Alpha Omar Konaré, futur président de l'ICOM avant de devenir président de la République du Mali). De 1981 à 1989, sous la conduite d'un autre président tchèque, Vinos Sofka, le comité s'est donné des habitudes et des règles de travail qui ont toujours cours plus de vingt ans après : appel à contribution six mois avant la réunion annuelle, impression et distribution du recueil de textes (*Icofom Study Series*) aux membres participants, trois ou quatre rapporteurs ayant été désignés, choisis en fonction des trois langues officielles, pour faire le résumé de ces contributions et ainsi laisser plus de temps aux débats. En 2008 a été mis en place un comité de lecture.

Les membres actifs de ce comité, dont les présidences ont échu presque alternativement à des Européen(ne)s et à des Sud-Américaines, se sont enrichis, depuis la dernière décennie, de membres originaires du Canada, d'Australie et des deux Chines, alors même que la représentation européenne s'amenuisait dangereusement. La représentation chinoise laisse espérer un enrichissement, voire un renouvellement de la pensée muséologique.

Toutefois, c'est d'un président européen qu'est venue l'initiative d'une rédaction collective d'un *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, dont la responsabilité a été confiée à André Desvallées, en collaboration avec François Mairesse et d'autres collègues belges, français, québécois, suisses. La composition du groupe de travail conduira à éditer en français la version originale de cet ouvrage, qui sera également publié en anglais et en espagnol.

**André Desvallées**

*Membre fondateur de l'Icofom*

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, publié en anglais, espagnol, français, Conseil international des musées, Paris, 2006.

*ICOM News/Nouvelles de l'ICOM/Noticias del ICOM*, lettre trimestrielle publiée en anglais, espagnol, français, depuis octobre 1948, dernière parution : vol. 62, 2009, n° 1, thème : « Tourisme culturel durable ».

Les publications de l'ICOM sont accessibles en ligne :  
[www.icom.museum](http://www.icom.museum)

*La Lettre ICOM France*, publication annuelle, est également accessible en ligne sur le site ICOM France : [www.icom-musees.fr](http://www.icom-musees.fr)

## **Boylan (Patrick)**

« L'ICOM a cinquante ans », pp. 47-50 ; Des Portes (Elisabeth), « L'ICOM dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels », pp. 51-58, in *Museum international*, (revue trimestrielle publiée par l'Unesco), n° 191, septembre 1996, Paris.

## **Labadi (Sophia) et Wintzerith (Stéphanie)**

« ICOM et ICOMOS, deux ONG internationales entre universalisme et relativisme », in *Patrimoine et mondialisation*, Groupe de recherches sur les musées et le patrimoine, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 77-93.